



SCIC LES 3 COLONNES du maintien au domicile
Société coopérative à forme anonyme à capital variable
Siège social : 8 route de Champagne - 69130 Ecully
797 676 749 RCS Lyon

Rapport de gestion du Conseil d'administration

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Exercice clos le 30 juin 2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 juin 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

RAPPEL DES CATEGORIES D'ASSOCIES DE LA SOCIETE

Le capital social est réparti entre les différentes catégories d'associés suivantes :

- Salariés, votant au sein des collèges Salariés ou Fondateurs ;
- Bénéficiaires solidaires, votant au sein du collège Bénéficiaires solidaires ;
- Partenaires, votant au sein du collège partenaires et Bénévoles ;
- Financeurs solidaires, votant au sein des collèges Collectivités et Institutionnels ou Financeurs solidaires.

VARIABILITE DU CAPITAL

Le capital de la société est variable. Il peut augmenter à tout moment, soit au moyen de souscriptions nouvelles effectuées par les associés, soit par l'admission de nouveaux associés.

Le capital social minimum de 18 500 €, initialisé le 13 octobre 2013.

Le capital social s'élevait à 19 446 600 € au 30 juin 2020.

Le capital social s'est porté à 24 135 450 € au 30 juin 2021.

Le capital social s'élève à 32 594 450 € au 29 octobre 2021

SOCIETARIAT A LA DATE DU PROSPECTUS

Catégorie de collègue	Nombre de Parts Sociales	% des Parts Sociales	% des droits de vote
Collège Fondateurs	162	0,04%	30%
Collège Financeurs solidaires	480.983	99,3%	20%
Collège Collectivités et Institutionnels	2.000	0,51%	20%
Collège Bénéficiaires solidaires	809	0,17%	10%
Collèges Partenaires et Bénévoles	221	0,06%	10%
Collège Salariés	4	0,00%	10%
TOTAL	484.179	100%	100%

SOCIETARIAT A LA DATE DU CA DU 30 JUIN 2021

Catégorie de collègue	Nombre de Parts Sociales	% des Parts Sociales	% des droits de vote
Collège Fondateurs	162	0,04%	30%
Collège Financeurs solidaires	479.513	99,3%	20%

Collège Collectivités et Institutionnels	2.000	0,51%	20%
Collège Bénéficiaires solidaires	809	0,17%	10%
Collèges Partenaires et Bénévoles	221	0,06%	10%
Collège Salariés	4	0,00%	10%
TOTAL	482.709	100%	100%

SOCIETARIAT A LA DATE DU 29 OCTOBRE 2021

Catégorie de collège	Nombre de Parts Sociales	% des Parts Sociales	% des droits de vote
Collège Fondateurs	162	0,02%	30%
Collège Financeurs solidaires	648.688	99,51%	20%
Collège Collectivités et Institutionnels	2.000	0,31%	20%
Collège Bénéficiaires solidaires	814	0,12%	10%
Collèges Partenaires et Bénévoles	221	0,03%	10%
Collège Salariés	4	0,00%	10%
TOTAL	651.889	100%	100%

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

L'activité de viager solidaire coopératif de la Société a progressé à nouveau de manière significative au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021.

VOLUME D'ACTIVITÉ LIÉ AUX ACTIFS IMMOBILIERS STOCKES

01.07.2018 au 30.06.2019 : 431 prises de contact ; 36 logements achetés et 4 vendus ;

01.07.2019 au 30.06.2020 : 882 prises de contact ; 32 logements achetés et 5 vendus ;

01.07.2020 au 30.06.2021 : 913 prises de contact ; 50 logements achetés et 5 vendus.

Au 30.06.2021, et depuis sa création, la Société a réalisé 183 acquisitions et a revendu 17 logements :

Nombre de logements détenus en stock au 30.06.19	94
Nombre de logements détenus en stock au 30.06.20	121
Nombre de logements détenus en stock au 30.06.21	166

- La coopérative a acquis 50 nouveaux logements pour un montant investi de 12 489 986 € (valeur inscrite dans l'acte) et une valeur du parc de 20 030 670 € (valeur libre d'occupation).
- Sur l'exercice clos au 30 juin 2021, la moyenne d'acquisition est de 249 800 € (valeur à l'acte/50 nouveaux biens).
- Sur l'exercice le montant des bouquets versés est de 8 271 408 €, et les rentes mensuelles à verser sont de 27 885 €,
- L'âge moyen des bénéficiaires est de 80,1 ans à la signature en 2021, et l'espérance de vie est de 11,8 ans.
- A titre indicatif la valeur du parc constituée en valeur libre depuis le début jusqu'au 30/06/21, est de 67 066 038 €, la valeur du parc détenu à la même date est de 61 246 055 €. La valeur des logements revendu représente 5 819 983 €.

Le dynamisme de l'activité se concrétise par le montant de la production stockée qui passe de 10 000 262 € pour l'exercice clos au 30 juin 2020 à 15 125 666 € au 30 juin 2021.

En synthèse, vous trouverez ci-après le tableau relatif au parc immobilier sur l'année fiscale écoulée :

NOM	VILLE	DPT	ZONE	AGE	AGE	VALEUR LIBRE	BOUQUET	RENTE
HEMON	BOBIGNY	93	A	71		210 000,00 €	160 000,00 €	
COLLIN	PARIS 20	75	A	77		390 000,00 €	62 500,00 €	1 000,00 €
PRETO	PERONNAS	1	B2	87		130 000,00 €	55 000,00 €	150,00 €
RAPPILLARD	DOMPIERRE-SUR-VEYLE	1	C	92	86	165 000,00 €	12 000,00 €	700,00 €
PELLEFIGUE	NICE	6	A	77	74	1 600 000,00 €	790 000,00 €	

MERLE	CURIS AU MONT D'OR	69	B1	85	85	500 000,00 €	145 000,00 €	1 000,00 €
PARCEVAUX	FOS SUR MER	13	A	80	82	235 000,00 €	20 000,00 €	430,00 €
STOPPA	AIX EN PROVENCE	13	A	91		235 000,00 €	75 000,00 €	750,00 €
PRAT	PARIS	75	A	95		440 000,00 €	280 000,00 €	
CHEVALLIER	PARIS	75	A	75		400 000,00 €	120 000,00 €	255,00 €
GONNETANT	LYON	69	A	71		293 000,00 €	113 000,00 €	750,00 €
FLAMMIER	OULLINS	69	B1	76		190 000,00 €	30 000,00 €	200,00 €
BOULLANGER	LES SABLES D'OLONNES	85	B1	84		160 000,00 €	95 008,00 €	
AIMONE	ROMANS SUR ISERE	26	B2	86		155 000,00 €	55 000,00 €	200,00 €
PAYA	POLLESTRES	66	B2	102		155 000,00 €	100 000,00 €	
CHIGOT	LE LAVANDOU	83	A	87		700 000,00 €	250 000,00 €	1 600,00 €
PETROLESE	COTEAUX DU LIZON	39	C	79		240 000,00 €	90 000,00 €	575,00 €
THENOZ	CALUIRE-ET-CUIRE	69	B1	76	80	340 000,00 €	62 500,00 €	800,00 €
AVERBUCK	LYON	69	A	78		500 000,00 €	297 500,00 €	
VERGER	BRON	69	B1	76		120 000,00 €	40 000,00 €	169,00 €
TINDILLE - MASSARD	SAINT LAURENT DE MURE	69	B1	77	79	230 000,00 €	115 000,00 €	
NICOT	LE PORGE	33	C	73	80	365 000,00 €	160 000,00 €	
PRUDENT-BAYLE	PARIS	75	A	75	80	412 500,00 €	44 000,00 €	1 605,00 €
RECHAUSSAT	PARIS	75	A	74		320 000,00 €	153 600,00 €	
REGOLI	MARSEILLE	13	A	84		115 000,00 €	35 000,00 €	250,00 €
BOZZI	PARIS	75	A	74	77	700 000,00 €	340 000,00 €	
MEGEL	PARIS	75	A	74		550 000,00 €	315 000,00 €	1 450,00 €
GIRE	LES VANS	7	C	78		148 000,00 €	5 000,00 €	350,00 €
LECHEVALLIER	LYON	69	A	69		800 000,00 €	215 000,00 €	1 000,00 €
DELECOURT (Vente à Terme)	LYON	69	A			749 920,00 €	400 000,00 €	1 944,00 €
MUKKALA	PARIS	75	A	69		342 000,00 €	180 000,00 €	150,00 €
DUBORD	LA TESTE DE BUCH	33	B1	85	85	350 000,00 €	240 000,00 €	
DJIVELEKIAN	DECINES-CHARPIEU	69	A	81		225 000,00 €	130 000,00 €	
KLEIN	PARIS	75	A	84		1 475 000,00 €	984 000,00 €	
DEMORTIERE	CALUIRE	69	A	80	80	650 000,00 €	150 000,00 €	1 150,00 €
MAYER	CALUIRE ET CUIRE	69	A	77		330 000,00 €	20 000,00 €	1 249,00 €
CREDIT AGRICOLE - GAULT	LYON	69	A	76		330 000,00 €	165 000,00 €	1 070,00 €
LE GAL	MONTROUGE	92	A BIS	76		390 000,00 €	220 500,00 €	0,00 €

DURAND	SAINT GENIS LAVAL	69	B	72		236 250,00 €	30 000,00 €	500,00 €
NIEL	NOGENT SUR MARNE	94	A BIS	79		215 000,00 €	122 000,00 €	
ROUSSEL	VENISSIEUX	69	B1	88		174 000,00 €	120 000,00 €	
AMBROSIONI	VENISSIEUX	69	A	78		350 000,00 €	15 000,00 €	1 500,00 €
FARKAS	CANNES	6	A		80	625 000,00 €	125 000,00 €	2 000,00 €
BOURQUI	THONON-LES-BAINS	74	B1	77		395 000,00 €	180 000,00 €	330,00 €
MOUTET	LYON	69	A	87		240 000,00 €	70 000,00 €	700,00 €
TESSIER	BIARRITZ	64	A		83	850 000,00 €	300 000,00 €	1 900,00 €
LAFARGE	SAINT MAURICE	94	A BIS	93		374 000,00 €	250 000,00 €	
GOUBLET	PARIS	75	A		70	400 000,00 €	75 000,00 €	650,00 €
TOUIHRI	NEUVILLE-SUR-SAONE	69	B1	83		171 000,00 €	64 800,00 €	858,00 €
MECS	CAPBRETON	40	B1		83	360 000,00 €	195 000,00 €	550,00 €

Aussi, nous vous indiquons que la Société compte 63 bénéficiaires supplémentaires au cours de l'exercice écoulé.

VOLUME D'ACTIVITÉ LIÉ AUX LEVÉES DE FONDS :

Pour mémoire sur le bilan d'avant :

TITRES PARTICIPATIFS	PARTS SOCIALES	PRETS BANCAIRES
5.710.500 €	3.665.600 €	824.452 €

Sur ce bilan :

TITRES PARTICIPATIFS	PARTS SOCIALES	PRETS BANCAIRES
10.000.000 €	6.086.350 €	5.335.608 €

Le CA du 16 novembre devra acter la clôture de l'émission de TP N° 32 de 10 000 000 €.

Le montant des remboursements de porteurs de parts sociales sur le bilan 8 a été de 1.397.500 €.

Le montant total des parts sociales remboursées au 29 octobre 2021 est de 2.775.050 €.

Le montant des remboursements à venir est estimé 961.200 € évolutif, correspondant à 81 demandes.

La coopérative a continué tout à la fois à se développer et à accroître ses levées de financement. D'autres financements permettent à la SCIC de poursuivre son développement, notamment les titres participatifs et les emprunts.

Le prospectus sur les parts sociales a reçu l'agrément de l'AMF, une première dans l'histoire. Couplé au mandat de SIEG, il permettra d'émettre 18.000.000 € de parts sociales de la SCIC avant fin 2021.

Les comptes au 30 juin 2021 font état d'un résultat positif pour la deuxième année consécutive, ce qui correspond bien à l'arrivée à maturité du cycle de la SCIC LES 3 COLONNES du maintien au domicile.

La société maîtrise bien son développement et ses charges. Les charges de structure restant à un niveau comparable à l'an dernier, malgré un volume d'activité plus important.

Le chiffre d'affaires réalisé sur l'exercice écoulé s'établit à 1 942 238 € contre un montant de 2 676 518 € pour l'exercice précédent. L'exercice 2020 était marqué par des ventes exceptionnelles d'actifs, ce qui amoindrit l'intérêt d'une comparaison entre le chiffre d'affaires de 2020 et celui de 2021. Il est à noter que les cessions d'immeubles, représentant la principale composante du chiffre d'affaires de la Société, sont passées de 2 322 982 € pour l'exercice clos au 30 juin 2020 à 1 518 657 € pour l'exercice clos au 30 juin 2021.

Les comptes clos au 30 juin 2021 permettent d'établir que le modèle économique de la Société a été atteint.

Nous vous indiquons également dans le tableau ci-dessous l'évolution des demandes de contacts de voyageurs, qui a connu évolution très importante :

Du 1 ^{er} Juillet 2020 au 30 juin 2021	NOMBRES
JUILLET	62
AOUT	31
SEPTEMBRE	68
OCTOBRE	84
NOVEMBRE	66
DECEMBRE	69
JANVIER	110
FEVRIER	71
MARS	57
AVRIL	70
MAI	103
JUIN	116
TOTAL	917

Enfin, nous vous présentons dans le tableau ci-dessous le nombre d'actions sociales menées par SCIC Les 3 Colonnes, individuelles et collectives au cours de l'exercice écoulé, ainsi que le nombre d'animations effectuées et celles qui étaient projetées, mais annulées en raison de la crise sanitaire :

ACTIONS MENEES	NOMBRE
Individuelles	84
Collectives	7
Animations	<ul style="list-style-type: none"> - Sport mis en place 1h tous les 15 jours. - Atelier cuisine mis en place tous les 15 jours. - Atelier mémoire mis en place 1 fois par trimestre - Divers ateliers avec nos partenaires de maintien à domicile, ergothérapeute, psychologue
APPELS COVID 19	Relance à tous nos bénéficiaires pour la troisième dose de vaccin, prise de RDV et mise en place de l'accompagnement

Exemples des actions individuelles menées par SCIC Les 3 Colonnes :

- Accompagnement administratif et juridique,
- Interventions pour l'installation de boîte à clef et de mise en place de téléassistance,
- Interventions pour portages de repas à domicile de certains bénéficiaires,
- Assistance Technique : intervention pour refaire salle de bains, fenêtres de cuisine, équipement à nos bénéficiaires, de tablettes adaptées ARDOIZ avec la collaboration de la Poste, installation portail, entretien extérieur de maison, peinture...
- Aide financière : SCIC les 3 Colonnes s'est portée caution pour des entrées en EPADH de certains bénéficiaires, dossiers APA, PAPVL, dossiers CARSAT
- Mise en place avec SIEL BLEU pour des séances de sport à domicile,
- Aide administrative : Mise en relation avec association PASSERELLE,
- Mise en place de sorties accompagnées avec des chèques ou tickets « SORTIR + »
- Mise en place d'une autonomie planners (réseau) afin d'accompagner au mieux nos bénéficiaires.
- Prise de RDV et accompagnement pour la vaccination COVID,
- Mise en place d'une aide à domicile avec un passage régulier pour le suivi qualité.
- Organisation du retour d'hospitalisation avec organisation de la rééducation à domicile avec l'aide de Julie GEORGES notre assistante sociale,

Exemples des actions collectives menées par SCIC Les 3 Colonnes :

- **Edition du livre « Bien vieillir chez soi »**
- L'animation cuisine a eu lieu le 16/09/2021 afin de préparer notre livre du bien vieillir à domicile, nous avons l'expérience de nos 8 ans d'existence avec l'envie et le soutien de nos bénéficiaires qui nous ont accompagnés dans l'écriture de ce livre qui se divisent en 4 parties, la partie cuisine avec l'aide de Carinne TEYSSANDIER, qui a eu plusieurs casquettes dans la constitution de ce livre, nutritionniste, en revisitant les recettes de nos bénéficiaires afin de les inciter à recuisiner et prendre plaisir à le faire, une partie sportive avec notre coach qui accompagne nos bénéficiaires, une partie ergothérapie afin de mieux vivre chez soi et la dernière partie et non la moindre, comment garder le lien sociale.
- Séance de sport mis en place pour tous nos bénéficiaires tous les 15 jours 1h avec un coach sportif,
- Animation cuisine et partage de repas coopératif tous les 15 jours,
- Animations proposées par nos partenaires, ergothérapeute etc...
- Animation avec Atout prévention, 4 ateliers sur « L'estime de soi », accompagné par une psychologue

Les salons et les rencontres extérieurs reprennent depuis septembre 2021, la période ayant interdit toute manifestation.

Faits marquants sur l'exercice clos au 30 juin 2021

- Nous vous rappelons que la SCIC les 3 Colonnes a fait l'acquisition, en février 2021, d'une propriété immobilière située 8 route de Champagne à Ecully, afin d'y établir son siège social. Conformément à l'article 5 des statuts, le Conseil d'administration du 30 septembre 2020 a procédé au transfert du siège social au 8, route de Champagne à Ecully. Cette acquisition de 1 830 000 € dont 120 000 € de frais d'acquisition, pour une superficie 4 765 m², permettra à la SCIC les 3 Colonnes d'avoir des locaux plus spacieux, leur facilitant l'accueil des bénéficiaires ainsi que la tenue des Assemblées générales et des Conseils d'administration. L'acquisition a été répartie entre le foncier et les constructions, en se fondant sur les valeurs de marché.
- La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur une période de 209 jours. Les conséquences seront très modestes, les traitements fiscaux appliqués étant validés.
- En raison de l'accroissement de l'activité, la Société a fait l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion des titres et des parts sociales, afin d'améliorer la sécurisation du traitement des financements.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Afin de soutenir le développement de l'activité de la Société, il est envisagé de renforcer ses moyens financiers avec :

- *une nouvelle émission significative de parts sociales*
- *la contractualisation de titres participatifs*
- *la levée d'emprunts*

Afin d'accompagner le développement de l'activité de la Société, il est envisagé une émission significative de titres participatifs en 2022 de 30.000.000 €.

La mise à jour du prospectus de l'émission de parts sociales devrait intervenir à la fin de l'année 2021, début 2022 et il devrait ouvrir 15.000.000 € de nouvelles parts. Les dépenses de conseil juridique comptable et financier nécessaires à l'élaboration du prospectus sont inscrites en frais d'émission d'emprunt.

L'amortissement de ces dépenses commencera à la collecte effective des fonds.

Compte tenu des impacts de la crise sanitaire et économique due à la pandémie mondiale de Covid-19, les perspectives pour l'exercice en cours demeurent de poursuivre les efforts portés de développement de la Société et de son activité et à cette fin de réaliser l'offre au public des parts sociales.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Situation d'endettement

Le montant total de l'endettement financier de la Société au 30 juin 2021 est de 30 344 602 €, pour partie constitué des rentes viagères et des titres participatifs, contre un endettement financier de 9 356 128 € au titre de l'exercice précédent.

Le taux d'endettement net de la Société est de 27% au 30 juin 2021.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 14 981 € et qui, compte tenu du résultat fiscal déficitaire, ont réduit le déficit reportable à due concurrence.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 du Code de commerce, nous vous rappelons que la Société détient une participation dans les sociétés suivantes :

- SAS FONCIERE DE VIAGER, société par actions simplifiée à capital variable, dont le siège social est situé 109 chemin du Crêt de Montcher, 69210 Lentilly, immatriculée sous le numéro 791 175 466 R.C.S. Lyon.

Suite à une prise de participation à hauteur de 891 000 € sur l'exercice 2021, la SCIC LES 3 COLONNES détient, au 30 juin 2021, une participation à hauteur de 29,43% au capital de la SAS FONCIERE DE VIAGER, pour une valeur comptable de 1 257 000 €.

Le capital social de la société FONCIERE DE VIAGER s'élève à 4 271 000 €. Au cours de son exercice social clos le 31 mars 2021, la société FONCIERE DE VIAGER a réalisé un chiffre d'affaires de 18 980 € et constaté une perte nette comptable de -42 238 €.

- SCIC MEADOMUS, société coopérative d'intérêt collectif à forme anonyme à capital variable, dont le siège social est situé 29 rue de la mare, 75020 Paris, immatriculée sous le numéro 837 702 333 R.C.S. Paris.

La SCIC LES 3 COLONNES détient une participation à hauteur de 98,52% au capital de la SCIC MEADOMUS, pour une valeur comptable de 20 000 €.

Le capital social de la société MEADOMUS s'élève à 20 300 €. Au cours de son exercice social clos le 31 décembre 2020, la société MEADOMUS a réalisé un chiffre d'affaires de 51 289 € et constaté une perte nette comptable de -8 712 €.

PARTICIPATIONS CROISEES

Nous vous informons que la Société n'a pas eu à procéder à des aliénations de titres en vue de mettre fin à des participations croisées prohibées par les articles L.233-29 et L.233-30 du Code de commerce.

SUCCESSALES

Conformément aux dispositions légales, nous vous informons que notre Société n'a pas de succursale.

CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L.225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Vous entendrez la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions des articles L.225-38 et L.225-40-1 du Code de commerce.

Votre Commissaire aux comptes examine dans son rapport spécial les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce qui ont été passées par votre Société par elle au cours de l'exercice écoulé et les conventions visées à l'article L.225-40-1 du Code de commerce qui ont été passées par votre Société au cours des exercices précédents et dont l'exécution a continué au cours de l'exercice clos au 30 juin 2021.

MANDAT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous rappelons, pour votre parfaite information, que le Conseil d'administration de la Société, lors de sa séance en date du 16 décembre 2016, a renouvelé le mandat du Président du Conseil d'administration de Monsieur Sébastien TCHERNIAVSKY pour la durée de son mandat d'administrateur, d'une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous demandons de bien vouloir donner quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Nous vous rappelons la liste des administrateurs de la Société :

- Monsieur Sébastien TCHERNIAVSKY, dont le mandat arrivera à son terme à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social clos le 30 juin 2022 ;
- Monsieur Frédéric LACAZE, dont le mandat arrivera à son terme à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social clos le 30 juin 2022 ;
- Madame Valérie SZYMKOWICK, dont le mandat arrivera à son terme à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social clos le 30 juin 2022 ;
- Madame Martine PREBOIS, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social clos le 30 juin 2024 ;
- Madame Ghislaine FAVRICHON, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social clos le 30 juin 2024 ;
- Monsieur Adrien DE CROMBRUGGHE, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social clos le 30 juin 2024 ;
- Monsieur Antoine ULRICH, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social clos le 30 juin 2024 ;
- La Caisse des Dépôts et Consignations, représentée par Monsieur Olivier MAZAUDOUX, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social clos le 30 juin 2024.

DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons, pour votre parfaite information, que Monsieur Sébastien TCHERNIAVSKY, Président du Conseil d'administration, assume également depuis le 12 septembre 2013 la direction générale de la Société.

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Nous vous rappelons que les mandats du cabinet MAZARS et de Monsieur Frédéric MAUREL, respectivement Commissaire aux comptes titulaire et suppléant de la Société, expireront à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022.

Il n'y a donc pas lieu de statuer sur leur renouvellement.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément à l'article L. 820-3 du Code de commerce, nous vous informons du montant des honoraires versés à chacun des Commissaires aux comptes au cours de l'exercice clos au 30 juin 2021 :

Commissaire aux comptes	Total honoraires 2021
MAZARS	45 650 € HT

DONS / MECENAT / ŒUVRES D'ART

La Société a consenti un don de 15 000 € au fonds de dotation, lequel a ouvert droit à une réduction d'impôt de 9 000 €.

PRETS INTER-ENTREPRISES

Nous vous informons que la Société n'a accordé aucun contrat de prêt consenti en vertu du 3 bis de l'article L. 511-6 du Code Monétaire et Financier au cours de l'exercice écoulé.

CONTROLE DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois-vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote : **Néant.**

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-6, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 30 juin 2021 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

	Article D. 441 I.- 1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.- 2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées	84						20					
Montant cumulé des factures concernées TTC	1 519	2 700	693	3 146	1 012	7 551	704 785	-20 498	-18 839	-9 340	-23 224	-71 901
Pourcentage du montant total TTC des factures reçues dans l'année	0,01%	0,02%	0,00%	0,02%	0,01%	0,05%	 					
Pourcentage du montant total TTC des factures émises dans l'année	 						36,29%	-1,06%	-0,97%	-0,48%	-1,20%	-3,70%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser) 30 jours						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser) 30 jours					

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

BILAN

Bilan actif	30/06/2021	30/06/2020	Ecart en %
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Concessions, brevets, licences, logiciels, drts & val.similaires	5 607	17 754	-68%
Immobilisations corporelles			
Terrains	1 099 874	8 680	NS
Constructions	987 662	276 287	NS
Autres immobilisations corporelles	74 805	39 576	89%
Immobilisations financières			
Autres participations	153	153	NS
Autres titres immobilisés	1 277 000	386 000	NS
Autres immobilisations financières	115 551	7 804	NS
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 560 650	736 253	NS
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
En-cours de production (biens et services)	44 727 312	29 899 862	50%
Avances et acomptes versés sur commandes	5 000	5 000	NS
Clients et comptes rattachés	770 592	50 023	NS
Autres créances	215 385	125 716	71%
Disponibilités	23 818 874	13 745 364	73%
Charges constatées d'avance	3 281	20 127	-84%
TOTAL ACTIF CIRCULANT	69 540 443	43 846 092	59%
Frais d'émission d'emprunt à étaler	1 622 069	1 228 795	32%
TOTAL GENERAL	74 723 163	45 811 141	63%
Bilan passif	30/06/2021	30/06/2020	Ecart en %
CAPITAUX PROPRES			
Capital	24 135 450	19 446 600	24%
Report à nouveau	-345 051	-728 376	-53%
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	133 139	383 325	-65%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	23 923 538	19 101 549	25%
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs	19 900 500	16 921 500	18%
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	19 900 500	16 921 500	18%
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	30 000		NS
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	30 000		NS
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 596 149	824 870	NS
Emprunts et dettes financières diverses	22 748 453	8 531 258	NS
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 854	198 611	-21%
Dettes fiscales et sociales	264 714	189 590	40%
Autres dettes	102 955	32 586	NS
Produits constatés d'avance		11 176	NS
TOTAL DETTES	30 869 125	9 788 092	NS
TOTAL GENERAL	74 723 163	45 811 141	63%

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat	30/06/2021	30/06/2020	Ecart en %
Chiffre d'affaires	1 942 238	2 676 518	-27%
Production stockée	15 125 666	10 000 262	51%
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	9 709	6 437	51%
Autres produits	4	2	100%
Total produits d'exploitation	17 077 617	12 683 220	35%
Autres achats et charges externes	15 511 044	10 488 235	48%
Impôts, taxes et versements assimilés	185 710	127 303	46%
Salaires et traitements	467 385	400 101	17%
Charges sociales	141 230	146 975	-4%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	578 726	444 225	30%
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		78 832	NS
Dotations aux provisions pour risques et charges	30 000		NS
Autres charges	8	1	NS
Total charges d'exploitation	16 914 103	11 685 672	45%
RESULTAT D'EXPLOITATION	163 515	997 548	-84%
Produits financiers	327		NS
Charges financières	12 245	4	NS
RESULTAT FINANCIER	-11 919	-4	NS
RESULTAT COURANT avant impôts	151 596	997 544	-85%
Produits exceptionnels	950	98 576	NS
Charges exceptionnelles	28 407	712 795	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-27 457	-614 218	-96%
Impôts sur les bénéfices	-9 000		NS
BENEFICE OU PERTE	133 139	383 325	-65%

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 133 138,71 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 06 2021 de la manière suivante :

Compte report à nouveau avant affectation	-345 050,90 €
Bénéfice de l'exercice	<u>133 138,71 €</u>
Compte report à nouveau après affectation	- 211 912,19 €

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, ci-après le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices :

NATURE DES INDICATIONS	30/06/2016 - 30/06/2017	30/06/2017 - 30/06/2018	30/06/2018 - 30/06/2019	30/06/2019 - 30/06/2020	30/06/2020 - 30/06/2021
Chiffres en K€					
I. Situation financière en fin d'exercice :					
a) Capital social	12 741 100	14 082 200	16 827 000	19 446 600	24 135 450
b) nombre de parts sociales émises	254 822	281 644	336 540	388 932	482 709
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
II. Résultat global des opérations effectives :					
a) Chiffre d'affaires hors taxe	1 094 773	1 264 551	1 469 536	2 676 518	1 942 238
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	- 135 511	- 125 825	- 44 047	906 383	741 865
c) Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	9 000
d) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	- 232 995	- 196 553	- 110 866	383 325	133 139
e) Montant des bénéfices distribués (1)	-	-	-	-	-
III. Résultat des opérations réduit à une seule part sociale (2)					
a) Bénéfice					
après impôt, mais avant amortissements et provisions	- 0,53	- 0,45	- 0,13	2,33	1,54
b) Bénéfices					
après impôt, amortissements et provisions	- 0,91	- 0,70	- 0,33	0,99	0,28
c) Dividende versé à chaque action (1)	-	-	-	-	-
IV. Personnel :					
a) Nombre de salarié	10	7	10	13	10
b) Montant de la masse salariale	244 192	234 460	339 074	400 101	467 385
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres etc...)	72 061	74 194	115 106	146 975	141 230

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

En application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, nous vous présentons dans le présent rapport de gestion, notre rapport sur le gouvernement d'entreprise contenant toutes les informations requises par la réglementation en vigueur.

MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Monsieur Sébastien TCHERNIAVSKY assume sous sa responsabilité la direction générale de la Société depuis le 12 septembre 2013.

Monsieur Sébastien TCHERNIAVSKY revêt également les fonctions de Président du Conseil d'administration. Son mandat de Président devra être renouvelé lors de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2022.

CONVENTIONS CONCLUES PAR UN DIRIGEANT OU UN ASSOCIE SIGNIFICATIF DE LA SOCIETE AVEC UNE FILIALE

En application des dispositions de l'article L. 225-37-4, 2° du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention n'a été conclue, soit directement soit par personne interposée, entre d'une part le Directeur général, l'un des membres du Conseil d'administration ou l'un des associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% de notre Société et, d'autre part, une quelconque filiale de notre Société, dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exclusion des conventions règlementées portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

NOM, PRENOM USUEL DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	FONCTIONS OCCUPEES DANS D'AUTRES SOCETES
Sébastien TCHERNIAVSKY	- Président Directeur Général de la Société ; - Administrateur de la Société ; - Gérant de la société GENERATION PLUS (RCS Lyon 501 257 471) ; - Gérant de la société CARBONE (RCS Lyon 488 331 125) ; - Gérant de la société SEMAVA (RCS Lyon 507 989 804).
Frédéric LACAZE	- Administrateur de la Société ; - Administrateur de la société MEADOMUS (RCS Paris 837 702 331) ; - Président de la société FONCIERE DE VIAGER (RCS Lyon 791 175 466).
Valérie SZYMKOWICZ	- Administrateur de la Société
Ghislaine FAVRICHON	- Administrateur de la Société

Adrien DE CROMBRUGGHE	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de la Société ; - Finansol devenu Fair, représentant de la CDC ; - Gojob, censeur au board ; - Salvum, membre du board ; - La Ruche, membre du board ; - Phitrust Partenaires : membre du comité d'investissement ; - France Active : membre du comité d'investissement amorçage ; - La Fondation la France s'Engage : membre du comité des projets.
Antoine ULRICH	- Administrateur de la Société
Olivier MAZAUDOUX	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de la Société - Administrateur de la société CITE CREATION (RCS Lyon 341 425 858) ; - Administrateur de la société Grand Lyon Habitat ; - Représentant de la CDC au sein de l'association French Tech One Lyon Saint-Etienne ; - Représentant de la CDC au CA de l'association TUBA, membre du bureau en tant que secrétaire adjoint ; - Représentant de la CDC au Comité Stratégique de la société CNR Solaire 1.
Martine PREBOIS	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de la Société ; - Correspondant Libéralités à la Fondation de France, Fondation de France Centre Est, 19 rue de l'Arbre Sec 69001 Lyon ; - Administrateur de l'OLHC Office Lyonnais des Hôpitaux Climatiques, 21 rue d'Algérie – 69001 Lyon ; - Administrateur du Fonds de Dotation « L'œuvre Léon Bérard » Hôpital Léon Bérard Avenue du Docteur Marcel Armanet – 83400 Hyères.

Ratification de la rémunération du Président

Nous vous rappelons que la rémunération allouée à Monsieur Sébastien TCHERNIAVSKY pour ses fonctions de Président, s'est élevée à 83 091,17 € bruts pour l'exercice clos le 30 juin 2021.

Il est précisé que Monsieur TCHERNIAVSKY a bénéficié d'avantages en nature pour un montant de 3 783,75 €.

DÉLÉGATIONS EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

1. Conformément à l'article L225-37-4, 3° du Code de commerce, nous vous précisons que l'Assemblée générale extraordinaire n'a, à ce jour, consenti aucune délégation au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des articles L225-129-1 et L225-129-2 du Code de commerce.

Le capital est variable. La Société entre dans le champ des articles L231-1 à L231-8 du Code de commerce et dans l'application de l'article 7 de la loi du 10 septembre 1947 modifiée par la loi n°2008-679 du 3 juillet 2008. Conformément à la loi n°92-643 du 13 juillet 1992 – article 4 JORF 14 juillet 1992, les coopératives peuvent admettre comme

associés, dans les conditions fixées par leurs statuts, des personnes physiques ou morales qui n'ont pas vocation à recourir à leurs services mais qui entendent contribuer par l'apport de capitaux à la réalisation des objectifs de la coopérative. La Société organise des campagnes d'augmentation de capital.

2. Le capital peut diminuer à la suite de retraits, pertes de la qualité d'associé, exclusions, décès et remboursements, dans les cas prévus par la loi et les statuts.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat d'administrateur ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Votre Conseil vous invite, après la lecture de ces différents rapports, à vous prononcer sur les résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à Ecully
Le 29 octobre 2021

Le Conseil d'Administration